

**Fondation du Centre hospitalier
universitaire de Sherbrooke Inc.**

**États financiers
au 31 mars 2025**

**Fondation du Centre hospitalier
universitaire de Sherbrooke Inc.**

**États financiers
au 31 mars 2025**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 19
Annexe	20

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 350
2207, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1J 2G2

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc. (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire des apports de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports de dons, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 mars 2025 et 2024 et des soldes de fonds aux 1er avril 2024 et 2023 et aux 31 mars 2025 et 2024. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Sherbrooke
Le 10 juin 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122686

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Fonds de dotation		Fonds affectés		Fonds général		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Apports								
Dons (note 3)			7 498 797	5 010 566	1 862 230	1 661 925	9 361 027	6 672 491
Dons afférents aux activités de financement (note 3)			520 623	335 995	845 259	940 325	1 365 882	1 276 320
Subventions - Gouvernement fédéral					4 655	17 734	4 655	17 734
Activités de financement			417 311	1 103 250	3 589 799	2 797 991	4 007 110	3 901 241
Activités commerciales					583 035	526 286	583 035	526 286
Produits nets de placements (note 4)	443 333	581 776	986 869	1 311 701	4 822 626	6 062 227	6 252 828	7 955 704
	443 333	581 776	9 423 600	7 761 512	11 707 604	12 006 488	21 574 537	20 349 776
Charges								
Salaires et charges sociales			50 065	117 247	1 435 833	1 358 971	1 485 898	1 476 218
Frais d'administration					212 478	196 113	212 478	196 113
Loyer commercial et frais d'occupation					260 969	247 621	260 969	247 621
Assurances vie - Donateurs					7 342	6 741	7 342	6 741
Honoraires professionnels					146 378	69 015	146 378	69 015
Publicité et promotion					179 602	175 842	179 602	175 842
Reconnaissance des donateurs					58 840		58 840	
Frais financiers	16 172	14 137	35 419	28 512	175 919	147 420	227 510	190 069
Activités de financement (note 3)			220 160	506 308	2 202 681	1 760 412	2 422 841	2 266 720
Activités commerciales					303 397	266 847	303 397	266 847
Intérêts sur l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition					161 296	173 007	161 296	173 007
	16 172	14 137	305 644	652 067	5 144 735	4 401 989	5 466 551	5 068 193
Excédent avant les éléments suivants	427 161	567 639	9 117 956	7 109 445	6 562 869	7 604 499	16 107 986	15 281 583
Dons - CIUSSS de l'Estrie			8 259 011	8 080 634	830 309	1 774 162	9 089 320	9 854 796
Dons - Familles défavorisées			58 159	133 485	19 501	29 118	77 660	162 603
Dons - Autres			101 442	356 624	155 568	89 164	257 010	445 788
	-	-	8 418 612	8 570 743	1 005 378	1 892 444	9 423 990	10 463 187
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	427 161	567 639	699 344	(1 461 298)	5 557 491	5 712 055	6 683 996	4 818 396

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Évolution des soldes de fonds
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Fonds de dotation		Fonds affectés		Fonds général		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	12 231 788	10 737 490	37 753 917	37 508 004	9 892 880	6 814 695	59 878 585	55 060 189
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	427 161	567 639	699 344	(1 461 298)	5 557 491	5 712 055	6 683 996	4 818 396
Affectations d'origine interne								
Virements interfonds (note 5)	(63 437)	926 659	13 437	1 707 211	50 000	(2 633 870)		
Solde à la fin	12 595 512	12 231 788	38 466 698	37 753 917	15 500 371	9 892 880	66 562 581	59 878 585

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges des fonds affectés et du fonds général	6 256 835	4 250 757
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	100 817	100 537
Variation nette de la juste valeur des placements	(4 962 476)	(6 500 629)
Apports reçus sous forme de placements	(3 213 325)	(347 926)
	(1 818 149)	(2 497 261)
Variation nette d'autres éléments d'actif et de passif (note 6)	(490 587)	(800 353)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(2 308 736)	(3 297 614)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des avances à des organismes	(160 430)	(372 500)
Placements	(19 523 817)	(18 167 137)
Cession de placements	21 741 742	16 612 784
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 256)	(10 423)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	2 056 239	(1 937 276)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges du fonds de dotation	427 161	567 639
Remboursement de l'emprunt à long terme		(51 403)
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(136 396)	(114 886)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	290 765	401 350
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	38 268	(4 833 540)
Encaisse au début	9 224 420	14 057 960
Encaisse à la fin	9 262 688	9 224 420

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Situation financière
 au 31 mars 2025

	2025			2024
	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Placements (note 7)	12 695 512	44 255 494	154 773	57 105 779
Immobilisations corporelles (note 8)			2 011 429	2 011 429
Encaisse		3 699 443	5 563 245	9 262 688
Avances à des organismes, sans intérêt			532 930	532 930
Comptes clients et autres créances (note 9)		137 544	268 398	405 942
Frais payés d'avance			172 851	172 851
Comptes interfonds, sans intérêt			8 978 748	
	12 695 512	48 092 481	17 682 374	69 491 619
PASSIF				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)		3 754	456 475	460 229
Dons à payer - CIUSSS de l'Estrie				354 504
Produits reportés		743 281	8 246	751 527
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 11)			1 717 282	1 717 282
Comptes interfonds, sans intérêt	100 000	8 878 748		
	100 000	9 625 783	2 182 003	2 929 038
SOLDES DE FONDS				
Grevés d'affectations				
Origine externe	6 595 512	32 273 949		38 869 461
Origine interne	6 000 000	6 192 749		12 192 749
Non grevés d'affectations			15 500 371	15 500 371
	12 595 512	38 466 698	15 500 371	66 562 581
	12 695 512	48 092 481	17 682 374	69 491 619

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc. (ci-après la « Fondation »), constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'aider financièrement le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (ci-après le « CIUSSS de l'Estrie ») pour l'installation CHUS – Hôpital Fleurimont et pour l'installation CHUS – Hôtel-Dieu de Sherbrooke au soutien de la recherche et à l'achat d'équipements médicaux de pointe. Par conséquent, CIUSSS de l'Estrie détient un intérêt économique dans la Fondation. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Fonds de dotation

Les fonds de dotation présentent les ressources reçues à titre de dotations.

– Fonds Fondation Sherbrooke Hospital :

Le fonds Fondation Sherbrooke Hospital a été créé dans le but de financer des projets spéciaux en capital pour le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Le capital doit être conservé à perpétuité, alors que 90 % des produits générés par le capital (excluant les variations de la juste valeur des placements) doivent servir à financer les projets et que 10 % des produits doivent être capitalisés. Si aucun projet n'a lieu dans l'année financière, tous les produits doivent être capitalisés. Aucune somme ne doit être versée sur la rémunération ou sur les dépenses d'administration générale.

– Fonds Silny :

Le fonds Silny a été créé dans le but de financer la formation des technologues en radiologie. Le capital doit être conservé à perpétuité, alors que seuls les produits générés par le capital doivent servir à la formation. Les produits non utilisés au cours d'une année financière doivent être capitalisés.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

– Fonds de capitalisation Raymond-Comtois :

Le conseil d'administration a résolu de créer le fonds de capitalisation Raymond-Comtois, lequel doit cumuler un montant de 5 000 000 \$. Seuls les produits générés par le placement de ces sommes d'argent pourront être transférés à titre de contribution au CIUSSS de l'Estrie.

– Fonds Huguette et Paul Boire :

Le fonds Huguette et Paul Boire a été créé dans le but d'établir et d'assurer une pérennité du « Laboratoire de rhumatologie de Haute Précision » intégrant Biobanque, Ostéologie, Immunologie, Rhumatologie et Génétique d'un capital de 1 900 000 \$. Un montant minimal de 5 % du capital du fonds doit être affecté à la réalisation des objectifs du fonds, à moins que cette affectation minimale n'ait pour effet d'obliger la Fondation à empiéter sur le capital du fonds, auquel cas le montant minimal de l'affectation devra correspondre au montant minimal requis pour satisfaire aux contingents imposés en application des lois fiscales pour que la Fondation puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré.

– Fonds de recherche GRANDIR :

Le fonds de recherche GRANDIR a été créé dans le but d'établir et d'assurer la pérennité du groupe de recherche axé sur le neurodéveloppement – volet intervention précoce en réadaptation (GRANDIR) du Centre de recherche du CHUS d'un capital de 1 000 000 \$. Un montant minimal de 5 % du capital du fonds doit être affecté à la réalisation des objectifs du fonds, à moins que cette affectation minimale n'ait pour effet d'obliger la Fondation à empiéter sur le capital du fonds, auquel cas le montant minimal de l'affectation devra correspondre au montant minimal requis pour satisfaire aux contingents imposés en application des lois fiscales pour que la Fondation puisse conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré.

Fonds affectés

Les fonds affectés présentent les ressources qui sont grevées d'affectations.

– Fonds assorti de conditions :

Le fonds assorti de conditions regroupe les activités de la Fondation liées à l'obtention et à l'utilisation des ressources qui sont grevées d'affectations par les donateurs.

Fonds général

Le fonds général présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux campagnes de financement et aux legs testamentaires, à la gestion des placements (excluant les frais financiers afférents au fonds Fondation Sherbrooke Hospital) et à l'administration de la Fondation.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions et en fonds communs de placement cotés qui sont évalués à la juste valeur, des placements en obligations pour lesquels la Fondation a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin et les participations dans les sociétés fermées qui constituent des placements dans des instruments de capitaux propres évalués au coût.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût, au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds général, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits des activités de financement

Les produits des activités de financement sont constatés lorsque les activités ont eu lieu et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits reportés représentent des produits d'activités de financement pour des activités prévues dans des exercices futurs.

Produits des activités commerciales

Les produits des activités commerciales sont constatés lorsque les clients reçoivent les biens ou lorsque les services sont rendus, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts et de dividendes, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts et de dividendes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, le taux annuel et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Mobilier et agencements	Dégressif	15 %
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Condo commercial	Linéaire	40 ans
Stationnement	Linéaire	15 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Conversion des devises

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice. Les gains et les pertes de change sur les instruments financiers évalués subséquemment à la juste valeur sont inclus à titre de variations de la juste valeur des placements au poste Produits nets (pertes nettes) de placements à l'état des résultats.

3 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

La Fondation a reçu des biens d'encan et des cadeaux pour les participants. Ces transactions ont été comptabilisées à la juste valeur, soit 809 514 \$ (1 425 429 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2024) à titre de produits d'apports et d'activités de financement ainsi qu'à titre de charges.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Notes complémentaires
 au 31 mars 2025

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS, OPÉRATIONS CONCLUES AVEC UN ORGANISME ET UNE SOCIÉTÉ

	2025			2024
	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits nets de placements évalués à la juste valeur				
Intérêts et dividendes	91 548	202 928	995 876	1 290 352
Variations de la juste valeur des placements	351 785	783 941	3 826 750	4 962 476
	443 333	986 869	4 822 626	6 500 629
Amortissement des immobilisations corporelles			100 817	100 817
				100 537
Opérations conclues avec le CIUSSS de l'Estrie (*)				
Activités commerciales				
Charges locatives			4 555	4 555
				4 422

Le CIUSSS de l'Estrie permet à la Fondation d'utiliser gratuitement sa base de données financières.

(*) Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, un montant de 50 000 \$ a été transféré du fonds affecté au fonds général.

Finalement, un montant de 63 437 \$ représentant 90 % des fonds générés du fonds Fondation Sherbrooke Hospital a été transféré du fonds de dotation au fonds affecté pour la réalisation de projets au CIUSSS de l'Estrie.

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des dons sous forme de placements totalisant 3 213 325 \$ (347 926 \$ en 2024).

La variation nette d'autres éléments d'actif et de passif se détaille comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(17 070)	(3 240)
Frais payés d'avance	14 233	100 553
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(8 453)	(2 566)
Dons à payer - CIUSSS de l'Estrie	(354 504)	(1 040 178)
Produits reportés	(124 793)	145 078
	(490 587)	(800 353)

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

7 - PLACEMENTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Fonds de dotation		
Actions, obligations, certificats de placement garanti et fonds communs de placement cotés en Bourse (*)		
Fonds Fondation Sherbrooke Hospital	4 386 628	4 050 621
Fonds Silny	308 884	281 168
Fonds Raymond-Comtois	5 000 000	5 000 000
Fonds de recherche GRANDIR	1 000 000	1 000 000
Fonds Huguette et Paul Boire	2 000 000	2 000 000
	<u>12 695 512</u>	<u>12 331 789</u>
Fonds affectés		
Actions, obligations, certificats de placement garanti et fonds communs de placement cotés en Bourse (*)	<u>44 255 494</u>	<u>38 071 342</u>
Fonds général		
Dépôts à terme		590 000
Participations dans des sociétés fermées, au coût		
iNovia Capital Inc.	10 773	10 773
MSBI Valorisation Inc.	144 000	144 000
	<u>154 773</u>	<u>744 773</u>
	<u>57 105 779</u>	<u>51 147 904</u>

(*) Les obligations totalisent 10 040 128 \$ (6 943 845 \$ au 31 mars 2024) et les certificats de placement garanti totalisent 5 802 885 \$ (aucun au 31 mars 2024) pour tous les fonds.

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025			2024
		Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Coût			
	\$	\$	\$	\$
Fonds général				
Mobilier et agencements	67 661	42 112	25 549	30 058
Équipement informatique	81 011	57 427	23 584	35 101
Immobilisations corporelles louées				
Condo commercial	2 710 546	795 561	1 914 985	1 982 749
Stationnement	236 558	189 247	47 311	63 082
	3 095 776	1 084 347	2 011 429	2 110 990

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2025

9 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2025			2024
	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total
	\$	\$	\$	\$
Comptes clients (*)		137 544	246 798	384 342
Taxes à la consommation à recevoir			21 600	21 600
	-	137 544	268 398	405 942
				366 264
				22 608
				388 872

(*) Au 31 mars 2025, deux clients représentent 25 % et 22 % respectivement du total des comptes clients (deux clients représentaient 49 % et 27 % respectivement au 31 mars 2024).

10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025			2024
	Fonds de dotation	Fonds affectés	Fonds général	Total
	\$	\$	\$	\$
Autres	-	3 754	456 475	460 229
				468 682

11 - OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2025	2024
	\$	\$
Fonds général		
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition relatif au condo et au stationnement loués, 9 %, échéant en 2034	1 717 282	1 853 678

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu du contrat de location-acquisition et le solde de l'obligation s'établissent comme suit :

	\$
Exercices se terminant les 31 mars	
2026	297 692
2027	297 692
2028	297 692
2029	297 692
2030	297 692
2031 et suivants	942 691
Total des paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location-acquisition	2 431 151
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	713 869
Solde de l'obligation	1 717 282

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

12 - ENGAGEMENT

La Fondation s'est engagée à déboursier un montant de 12 565 328 \$ au CIUSSS de l'Estrie pour des projets futurs et des équipements.

13 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions et fonds communs de placement cotés en Bourse et des participations dans des sociétés fermées. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de placements libellés en dollars américains. Au 31 mars 2025, les placements libellés en dollars américains totalisent 15 031 373 \$ (15 051 929 \$ au 31 mars 2024).

Certains fonds communs de placement exposent aussi indirectement la Fondation au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti et les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les fonds communs de placement exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions et fonds communs de placement cotés en Bourse et des participations dans des sociétés fermées, étant donné que des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Notes complémentaires
au 31 mars 2025

13 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Fondation du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke Inc.
Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025					2024	
	Fonds Fondation Sherbrooke Hospital	Fonds Silny	Fonds Huguette et Paul Boire	Fonds Raymond- Comtois	Fonds de recherche GRANDIR	Total	Total
RÉSULTATS							
Fonds de dotation							
Produits	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits nets de placements							
Intérêts et dividendes	85 608	5 940				91 548	101 182
Variations de la juste valeur des placements	328 960	22 825				351 785	480 594
	414 568	28 765	–	–	–	443 333	581 776
Charges							
Frais financiers	15 123	1 049				16 172	14 137
Excédent avant le don au CIUSSS	399 445	27 716	–	–	–	427 161	567 639
Excédent des produits par rapport aux charges	399 445	27 716	–	–	–	427 161	567 639
						2025	2024
SITUATION FINANCIÈRE							
Fonds de dotation	Fonds Fondation Sherbrooke Hospital	Fonds Silny	Fonds Huguette et Paul Boire	Fonds Raymond- Comtois	Fonds de recherche GRANDIR	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Placements	4 386 628	308 884	2 000 000	5 000 000	1 000 000	12 695 512	12 331 788
PASSIF							
Comptes interfonds, sans intérêt			100 000			100 000	100 000
SOLDES DE FONDS							
Grevés d'affectations d'origine externe	4 386 628	308 884	1 900 000			6 595 512	6 231 788
Grevés d'affectations d'origine interne				5 000 000	1 000 000	6 000 000	6 000 000
	4 386 628	308 884	2 000 000	5 000 000	1 000 000	12 695 512	12 331 788